

## HONORAIRES D'AGENCE

(En vigueur au 01/03/2018)

### Transactions sur Immobilier résidentiel et Entreprise

<b>Prix frais d'agence inclus TTC</b>		<b>TTC</b>
0,00 €	20 000,00 €	4 000,00 €
20 001,00 €	90 000,00 €	9,00 %
90 001,00 €	200 000,00 €	8,50 %
200 001,00 €	290 000,00 €	7,50 %
290 001,00 €	350 000,00 €	6,50 %
350 001,00 €	500 000,00 €	6,00 %
Plus de 500 001 €		5,00 %

### Honoraires de gestion locative (vide ou meublé) :

6,00 % H.T. soit 7,20 % T.T.C. des sommes encaissées (hors dépôt de garantie)

Minimum de 25,00 Euros TTC / lot

### Honoraires de locations :

Rédaction du bail, visite, constitution dossier : 10,00 € T.T.C / m<sup>2</sup>

Etat des lieux d'entrée : 3,00 € T.T.C / m<sup>2</sup>

### Baux commerciaux et professionnels (à la charge du preneur et/ou du bailleur selon les termes du bail)

Honoraires de location et de rédaction d'acte (sur le loyer annuel hors taxes et hors charges de la première période triennale) : 10,00 % HT soit 12,00 % T.T.C.